

cours d'ouverture de Son Excellence, et en donne lecture à la Chambre comme suit :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

En me présentant pour la première fois devant le Parlement du Canada, je désire exprimer le plaisir que j'éprouve d'avoir été appelé à la haute et importante fonction que je remplis maintenant, et vous assurer de l'entière satisfaction avec laquelle je viens demander votre concours et votre aide.

Je témoigne ma profonde reconnaissance pour la réception dont j'ai été l'objet moi-même comme représentant de Sa Majesté, et j'ai le devoir, d'après l'ordre de la Reine, de transmettre, par votre intermédiaire, au peuple du Canada, les remerciements de Sa Majesté pour le loyal, généreux et sympathique accueil fait par lui à sa fille.

Les produits et les objets manufacturés envoyés par le Canada à la grande exposition de Paris, l'année dernière, ont beaucoup attiré l'attention, et l'on croit que ce fait aura des conséquences favorables pour le commerce du Canada avec l'Europe. Je vous félicite de ce succès, qui doit être, en grande partie, attribué aux bienveillants et incessants efforts de Son Altesse Royale le Prince de Galles comme président de la section britannique. Le rapport du commissaire canadien vous sera communiqué, dès qu'il aura été reçu.

J'ai le plaisir de vous informer que la somme accordée pour les droits de pêcheries, d'après le traité de Washington, a été payée par les Etats-Unis, et que le gouvernement de Sa Majesté a réglé avec le Canada et Terre-Neuve leur part respective de l'indemnité. Les documents concernant cette affaire vous seront soumis. L'important commerce des bestiaux entre le Canada et l'Angleterre, commerce qui prend un rapide accroissement, a été sérieusement menacé par l'apparition de la pleuro-pneumonie dans différentes parties des Etats-Unis. Pour prévenir l'invasion de la contagion en Canada, et l'interruption du commerce qui s'en serait suivie, j'ai fait rendre, en vertu de l'acte de 1869, relatif aux maladies contagieuses qui attaquent les animaux, une ordonnance prohibant l'importation ou l'introduction en Canada des bestiaux américains, pour une courte durée. On espère que la maladie sera détruite avant longtemps aux Etats-Unis et que la nécessité de continuer la prohibition

disparaîtra en conséquence. Votre attention, sera appelée sur un amendement à faire à l'acte que je viens de mentionner.

Mon gouvernement a entamé, avec l'approbation de Sa Majesté, des négociations tendant au développement du commerce canadien avec la France et l'Espagne, ainsi qu'avec leurs colonies respectives. J'espère pouvoir vous communiquer le résultat de ces négociations pendant la présente session.

Mon gouvernement se propose de presser avec la plus grande vigueur l'exécution du chemin de fer canadien du Pacifique, et de satisfaire ainsi à l'attente raisonnable de la Colombie Britannique. En donnant suite à cette intention, il est nécessaire d'avoir égard à la situation financière du pays. Une communication par rail a été établie entre le Manitoba et le réseau des chemins de fer américain au moyen de la jonction, opérée à Saint-Vincent, de l'embranchement Pembina de notre chemin de fer avec la ligne de Saint-Paul et du Pacifique. Cette partie de notre grande ligne qui va de la Rivière-aux-Anglais à Kivatin, se donne maintenant à l'entreprise, et on en hâtera la confection afin de relier au plutôt le lac Supérieur au grand Nord-Ouest.

Un bill à l'effet d'amender et de refondre les actes concernant les timbres, sera soumis à votre examen, ainsi qu'une mesure portant modification à l'acte relatif aux poids et mesures.

Le recensement décennal doit avoir lieu en 1881. Je crois opportun qu'une mesure à ce sujet soit passée pendant la présente session, pour donner amplement le temps de faire les préparatifs et dispositions préliminaires, et pour s'assurer que le recensement sera exécuté avec autant d'exactitude et d'économie que possible. Relativement à ce sujet, il peut être bon de considérer la convenance de pourvoir à quelque moyen de recueillir des statistiques vitales, criminelles et générales, et de les comparer.

Il vous sera soumis un bill pour la ré-organisation de certains départements du gouvernement; des mesures relatives à l'arpentage et à l'administration des terres fédérales, à la police à cheval, au département des Postes, et une mesure à l'effet d'amender en quelques points les lois concernant les Sauvages. Il vous sera soumis de plus une mesure ayant pour objet de transférer à Sa Majesté, à l'usage du Canada, la propriété de terrains de l'artillerie et de l'amirauté dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.